



Temps partiel et jours fériés

Par **al63**, le **25/02/2010** à **21:17**

Bonjour,

Je travaille à temps partiel à 135h/mois avec un emploi du temps variable établi chaque mois. Je n'ai donc pas de jour de repos fixe cela varie d'un mois à l'autre.

Or l'an dernier, les mois où il y avait des jours fériés j'ai tout de même effectué à chaque fois mes 135h, mon patron assimilant les jours fériés à mes jours chomés du fait de mon temps partiel.

Puis-je exiger que les mois où il y a un jour férié sur un jour ouvrable (car congés payés décomptés en jour ouvrable) je fasse moins d'heure pour bénéficier de ce jour férié?

Merci pour ces réponses.